



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Montagne

Question au Gouvernement n° 1549

Texte de la question

MONTAGNE

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Noëlle Battistel.

Mme Marie-Noëlle Battistel . Ma question s'adresse à M. le premier ministre, président du Conseil national de la montagne.

Vendredi dernier, en commémorant le 8 mai 1945, chacun sur ces bancs a eu une pensée pour celles et ceux qui, dans les heures les plus sombres, ont sauvé l'honneur de la France. Dans le Vercors, dans l'Oisans, dans le Morvan et dans le maquis pyrénéen, ce sont nos montagnes qui ont abrité la Résistance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Erwan Balanant . La Bretagne aussi !

Mme Marie-Noëlle Battistel . Nos montagnes ne sont pas que des paysages. Ce sont des terres de mémoire, de savoir-faire, avec des productions locales et un artisanat. Un creuset de l'identité française.

Pourtant, ces territoires se sentent oubliés. Cet après-midi, nous examinerons la proposition de loi transpartisane pour une montagne vivante et souveraine, qui part d'un constat simple : la montagne ne demande pas des privilèges (*Mêmes mouvements*), mais l'égalité républicaine, un égal accès à l'école, à la santé, au logement et aux transports. À cela s'ajoute le défi du dérèglement climatique : en altitude, on est frappé plus qu'ailleurs. Dans son rapport de février 2014, la Cour des comptes l'a dit sans détour : les politiques d'accompagnement de l'adaptation restent en deçà des enjeux.

Vous avez confié au CNM et à l'Association nationale des élus de montagne le soin d'élaborer une feuille de route sur l'adaptation des territoires de montagne au changement climatique. Les constats sont sans appel : l'accès aux services publics, la gestion de la ressource en eau, l'habitabilité des massifs, la pérennité des économies et les risques naturels sont des enjeux majeurs.

Après Chamonix en 1924, Grenoble en 1968 et Albertville en 1992, les Alpes françaises accueilleront les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030. Le monde entier aura les yeux tournés vers nos montagnes. Quel héritage voulons-nous montrer ? La montagne n'est pas qu'un terrain de jeu ou un refuge climatique ; elle est mémoire, savoir-faire, avenir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Elle mérite une vraie place dans la République. Comment le gouvernement accompagnera-t-il ces territoires concrètement et durablement, pour une montagne vivante ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

Mme Françoise Gatel, ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation . Je connais votre

engagement au service des territoires de montagne et je le salue, comme je salue celui de Jean-Pierre Vigier. Nous étions ensemble hier midi avec le ministre délégué chargé de la ruralité, Michel Fournier, pour parler de la montagne. Je vous remercie pour votre question, qui me permet de rappeler le travail que nous faisons et l'attention que le gouvernement porte à la montagne.

En 2024, à l'Alpe du Grand Serre, vous avez appelé l'État à vous aider à développer un projet territorial d'avenir pour la montagne. J'ai été très heureuse, au nom du gouvernement – je travaillais à l'époque avec Catherine Vautrin –, de venir apporter la contribution de l'État à l'avenir de la montagne. Vous l'avez dit, la montagne est un territoire où l'on vit et où l'on travaille, ce n'est pas qu'un territoire de loisirs. La montagne est confrontée à des enjeux climatiques importants. L'Agence nationale de la cohésion des territoires a engagé, avec les commissaires de massif, une réflexion essentielle sur l'avenir de la montagne et sur les stations de basse et de moyenne altitude. Vous avez été associée à cette réflexion avec le CNM et l'Anem. Rappelons qu'entre 2022 et 2026, l'État a consacré 170 millions d'euros à un plan de relance en faveur du tourisme. Je salue le soutien de Marina Ferrari dans le cadre du plan Héritage des Jeux olympiques 2024. Enfin, vous le savez, le Conseil national de la montagne se réunira prochainement. Vous nous remettrez alors le rapport que vous achevez en ce moment. Pour nous, la montagne n'est pas qu'un mot : c'est un territoire magnifique d'altitude, un territoire de vie auquel nous sommes tous très attachés.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1549

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2026